

## RAPPORTS

Service Milieux naturels  
Biodiversité, Sites et  
Paysages

Pôle Eau et Milieux  
aquatiques

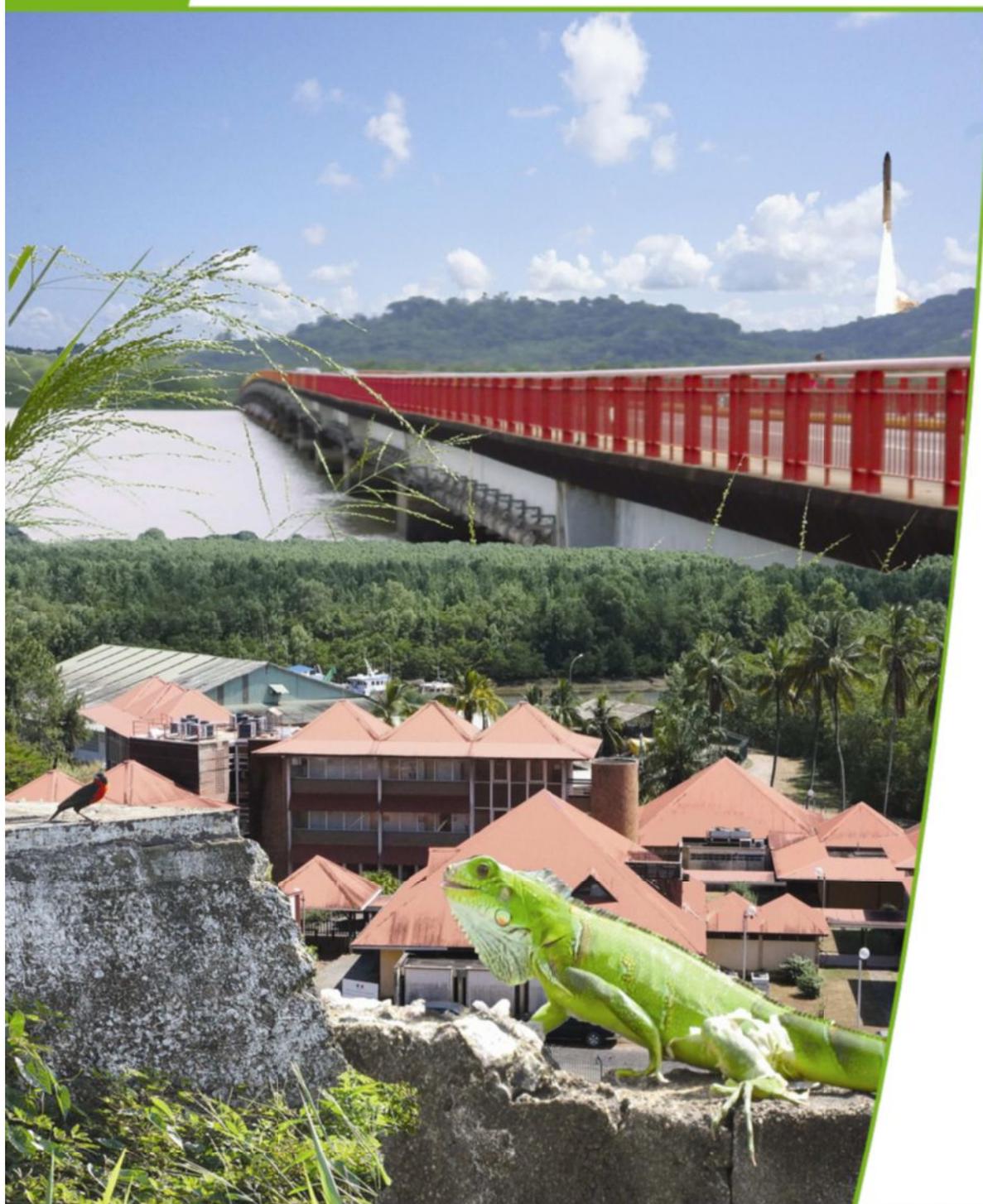
Juillet 2019

Directive cadre sur l'eau

# Consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques

2018-2019

## BILAN



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Guyane



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GUYANE

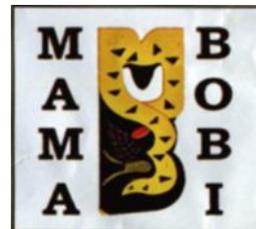
## Table des matières

Remerciements.....	3
I.Introduction.....	4
II.Déroulement de la consultation.....	4
II.1-Contexte et objet de la consultation.....	4
II.2-Modalités générales.....	5
II.3-Consultation institutionnelle.....	5
II.4-Annonces et diffusion de l'information.....	5
II.5-Actions de la DEAL et des associations.....	6
III.Analyse des questionnaires.....	7
III.1-Profil des répondants.....	7
Âge / sexe.....	7
Catégorie socio-professionnelle.....	8
Origine géographique.....	9
Représentativité de l'échantillon.....	10
Voie d'information.....	11
III.2-Analyse par question.....	12
Les grands enjeux de l'eau.....	12
Les grands enjeux du bassin de Guyane.....	13
# QB1 Développer l'accès à l'eau potable pour tous avec les solutions originales déjà utilisées en Guyane que sont les bornes fontaines et les pompes à bras, pour les populations non raccordées.....	13
# QB2 Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques.....	13
# QB3 Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et de la ressource en eau : données environnementales.....	14
# QB4 Appliquer au mieux les principes d'usager-payeur et de tarification incitant aux économies d'eau.....	14
# QB5 Renforcer l'éducation (environnement, santé, consommation), la formation et la gouvernance sur l'eau.....	14
# QB6 Mettre en place une gestion partagée de l'eau avec nos voisins surinamais et brésiliens.....	14
# QB7 Mieux intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire.....	14
# QB8 Développer les aménagements pour favoriser et sécuriser la navigation sur les cours d'eau de Guyane.....	15
Analyse des commentaires libres.....	16
# Appréciations générales.....	16
# Thèmes récurrents.....	17
# Nouveaux thèmes.....	19
IV.Résultats de la consultation.....	20
IV.1-Questions importantes retenues.....	20
IV.2-Évolution des réponses depuis 2012-2013.....	23
V.Conclusion.....	24
ANNEXES.....	25

## Remerciements



Le Comité de l'eau et de la Biodiversité et la DEAL, organisateurs de la consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques, remercient vivement les associations Graine Guyane, D.A.A.C Guyane (Développement, Accompagnement, Animation, Coopération) et Mama Bobi qui se sont portées volontaires pour participer activement à cet événement, en diffusant l'information dans leurs réseaux et en accompagnant le public dans le remplissage du questionnaire. Ils remercient tout particulièrement les nombreux permanents, bénévoles et médiateurs qui se sont personnellement investis pour aller à la rencontre des guyanais.



### I. Introduction

Le présent rapport dresse le bilan de la consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques lancée par le Comité de l'eau et de la biodiversité entre le 2 novembre 2018 et le 2 mai 2019. Il s'appuie sur les questionnaires retournés, en version papier ou par Internet, durant cette période.

### II. Déroulement de la consultation

#### II.1- Contexte et objet de la consultation

Le calendrier général de mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau (DCE, 2000) prévoit une révision des documents de gestion de l'eau (état des lieux du district, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, programme de mesures) sur un cycle de 6 ans. Sur chaque cycle, deux consultations ont lieu : une première au moment de la révision de l'état des lieux, et une deuxième sur les projets de SDAGE et de programme de mesures.

La consultation a pour but d'associer notamment le public, un acteur majeur de l'eau, mais aussi les principales institutions, à travers une consultation officielle. Elle doit permettre à la fois d'informer le plus grand nombre sur la gestion de l'eau dans le bassin, et de recueillir leur avis à différentes phases de l'élaboration de la politique de gestion de l'eau.

Deux consultations du même type ont déjà eu lieu :

- en 2012-2013, pour l'élaboration du second état des lieux du district hydrographique ;
- en 2014-2015, pour la révision du SDAGE et l'élaboration du programme de mesures.

La consultation 2018-2019, menée parallèlement à la consultation du public sur les enjeux relatifs à la gestion des risques d'inondation prévue par la Directive Inondation et à la révision de l'état des lieux du district, vise à identifier les questions importantes qui orienteront l'élaboration du SDAGE 2022-2027.

Elle se déroule dans un cadre fixé par la réglementation : directive cadre sur l'eau (DCE) et code de l'environnement français, à l'article R.212-6 notamment.

Elle a porté sur les questions importantes pour la gestion de l'eau du bassin et sur le programme de travail pour la révision du SDAGE. Ces questions importantes et le programme de travail, pré-identifiés par le Comité de l'eau et de la biodiversité, ont été proposés dans un questionnaire, en tant que support d'expression d'un avis.

Les questions soumises à la consultation étaient de deux ordres :

- les grands enjeux de l'eau, identifiés au niveau national ;
- les grands enjeux du bassin de Guyane, spécifiques à notre territoire.

### **II.2- Modalités générales**

La consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques s'est déroulée en Guyane du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, concomitamment avec tous les bassins français. Les modalités de la consultation en Guyane ont été fixées par l'arrêté préfectoral n°R03-2018-10-01-005 du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (cf. Annexe 1.).

Les documents de la consultation ont été préparés par le secrétariat technique du Comité de l'eau et de la biodiversité de Guyane (DEAL), à savoir :

- Une notice de présentation (notice fournie par le ministère, adaptée pour la Guyane) ;
- Un document de synthèse, présentant les questions identifiées par le Comité de l'eau et de la biodiversité soumises à la consultation et proposant un programme de travail pour la révision du SDAGE, basé sur le calendrier national et européen de la révision des plans de gestion des bassins des États membres.
- Un questionnaire.

Ces documents ont été mis à disposition :

- à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), site du Vieux Port à Cayenne ;
- dans les mairies ;
- sur le site internet [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)
- aux sièges des associations participantes.

### **II.3- Consultation institutionnelle**

Les documents ont également été envoyés, pour recueillir leur avis, aux organismes suivants : Collectivité Territoriale de Guyane, chambre de commerce et d'industrie de la Guyane, chambre d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane, conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation, parc amazonien de Guyane et parc naturel régional de Guyane.

Parmi les institutions listées, la Collectivité Territoriale de Guyane a émis un avis (Annexe 7.).

### **II.4- Annonces et diffusion de l'information**

L'annonce de la consultation a été faite au début et en cours de période par voie de presse dans deux journaux locaux (France Guyane et l'Apostille), sur la chaîne de télévision Guyane 1ère et au cinéma Agora.

Le Comité de l'eau et de la biodiversité a formulé un communiqué de presse qui a été diffusé par la DEAL à l'ensemble de son réseau. L'association GRAINE Guyane a également diffusé l'information à l'ensemble de son réseau. Cela a permis de toucher à la fois les adhérents aux associations, les acteurs de l'environnement, les partenaires institutionnels et les médias.

Une page spéciale dédiée à la consultation a été créée sur le site de la DEAL, permettant au public de s'informer sur celle-ci et de répondre au questionnaire en ligne.

Un article du journal quotidien France-Guyane du 30 novembre 2018 a été consacré à la gestion des eaux et aux risques d'inondations, en lien avec la consultation du public en cours.

### **II.5- Actions de la DEAL et des associations**

Plusieurs actions ont été menées par la DEAL et par des associations afin d'accompagner le public dans cette consultation :

- Interventions de l'association Mama Bobi dans plusieurs quartiers de Saint-Laurent du Maroni, à Apatou, à Grand-Santi et à Saint-Georges ;
- Interventions de la DAAC dans plusieurs quartiers de l'île de Cayenne, à Saint-Georges et Régina ;
- Stands de la DEAL dans le cadre d'une soirée d'animations organisée par l'office de l'eau pour la journée mondiale de l'eau au Family plaza et lors des deux journées du festival « Alternayana » (mars 2019) ;
- Interventions de bénévoles de l'association Graine Guyane auprès des participants au festival « Alternayana ».

Les bilans des actions menées par les associations DAAC et Mama Bobi sont présentées en Annexe 2.

Les bilans des actions menées par la DEAL sont présentées en Annexe 6.

### III. Analyse des questionnaires

L'analyse de la consultation porte sur 1 500 questionnaires retournés, dont 1 289 par retour papier et 211 par Internet. 54 enregistrements par Internet sont totalement vides (aucune réponse renseignée) et n'ont donc pas été pris en compte.

Les questions ont parfois été mal comprises, les personnes interrogées ayant parfois répondu par un point d'interrogation. Le questionnaire simplifié de MAMA BOBI a induit une mauvaise compréhension de l'objectif de l'enquête, les répondants ayant choisi une même proposition (prioritaire ou important ou secondaire) attribuée à l'ensemble du questionnaire. Le questionnaire simplifié n'a pas permis, par ailleurs, d'identifier la catégorie socio-professionnelle des répondants.

Les intervenants des associations ont aidé les personnes interrogées au renseignement du questionnaire. Cette aide, bien que non systématique, a pu influencer même involontairement le choix de certaines réponses.

#### III.1- Profil des répondants

Les questions relatives au profil du répondant ont souvent été renseignées de manière incomplète. 9 % des répondants ne donnent pas leur âge, 21 % ne donnent pas leur sexe (4 % n'ont donné ni âge ni sexe) et 22% ne donnent pas leur catégorie socioprofessionnelle.

Le profil des répondants de la présente consultation a été analysé et comparé à celui de la précédente consultation.

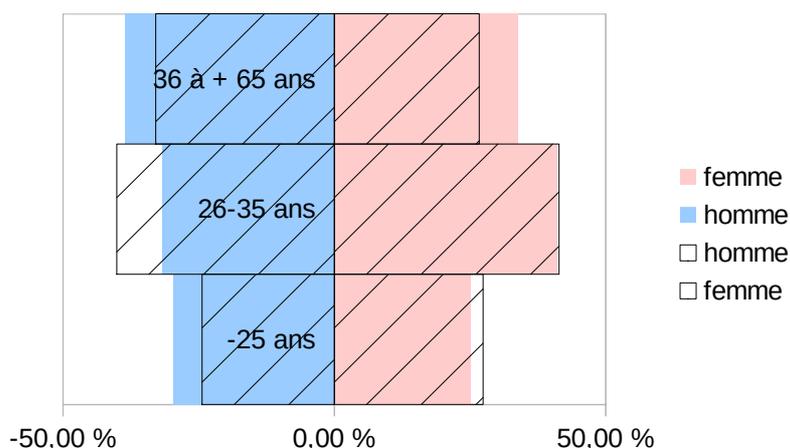
##### Âge / sexe

L'échantillon est relativement équilibré par rapport au sexe, avec une légère dominance de personnes féminines.

Comparativement à la consultation du public de 2012/2013, les participants hommes et femmes de 36 à plus de 65 ans sont davantage représentés. Moins d'hommes de la tranche « 26 – 35 ans » ont été touchés, alors même que le même taux de femmes a participé. La proportion de répondants hommes de moins de 25 ans est également plus élevée.

## Profil des répondants

**Illustration 1: Pyramide des âges : comparaison avec l'enquête de 2012-2013**



Pour la catégorie « moins de 25 ans » du questionnaire, on considère, vu le niveau de complexité du questionnaire, que les personnes ayant répondu ont plus de 16 ans. Les réponses non renseignées ne sont pas prises en compte dans le calcul.

### Catégorie socio-professionnelle

Près de la moitié des répondants sont sans activité professionnelle. La catégorie suivante la plus représentée est celle des « Agriculteurs artisans, commerçants employés ».

La comparaison avec les statistiques de l'INSEE n'est pas directe car les catégories socio-professionnelles considérées dans le cadre de la consultation sont différentes. De plus, les répondants ont parfois eu du mal à se situer dans ces catégories, d'où l'ajout d'une catégorie « autre » et une part non négligeable d'absence de réponse (22%).

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition des catégories socio-professionnelles, pour les réponses renseignées, comparativement aux statistiques de l'INSEE. Il montre un déséquilibre dans l'échantillon de réponses, avec des catégories sur-représentées et d'autres sous-représentées par rapport à la répartition de l'ensemble de la population guyanaise par catégories socioprofessionnelles. Les personnes sans activité professionnelle, en particulier, sont largement sur-représentées avec 59 % de répondants contre 47 % de personnes de cette catégorie au sein de la population guyanaise. Les employés sont sous-représentés, avec 0,2 % de répondants contre 15,4 % au sein de la population guyanaise.

Il serait judicieux lors la prochaine consultation d'utiliser les catégories normées par l'INSEE, et notamment de scinder la catégorie agriculteur artisan.

Réponses au questionnaire				Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2016			
				<i>Source : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations complémentaires</i>			
Sans activité professionnelle	538	46,0%	59%	84489	47,00 %	Autres personnes sans activité professionnelle	
Élève ou étudiant	151	12,9%					
Employé	2	0,2%	0,5%	27756	15,40 %	26%	Employés

## Profil des répondants

Réponses multiples	3	0,3%		19416	10,8%	Professions intermédiaires
Autre	1	0,1%		9297	5,20 %	
Profession libérale, cadre supérieur	123	10,5%	14523	4,80 %	Cadres et professions intellectuelles supérieures	
Agriculteur artisan ou commerçant employé	226	19,3%	12674	7,00 %	Agriculteurs exploitants	
Retraité	28	2,4%	17723	9,90 %	Retraités	
Ouvrier	98	8,4%			Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>1640</b>	<b>100 %</b>	<b>148316</b>	<b>100 %</b>	<b>Ensemble</b>	

**Tableau 1 : Répartition selon la catégorie socio-professionnelle**

Nota : Les réponses non renseignées ne sont pas prises en compte dans la calcul. En vert les catégories sur-représentées, en rouge les catégories sous-représentées.

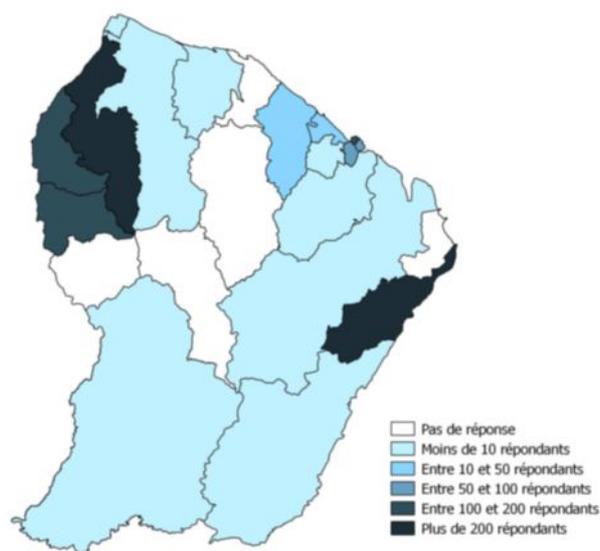
« Autre » comprend un enseignant.

## Profil des répondants

### Origine géographique

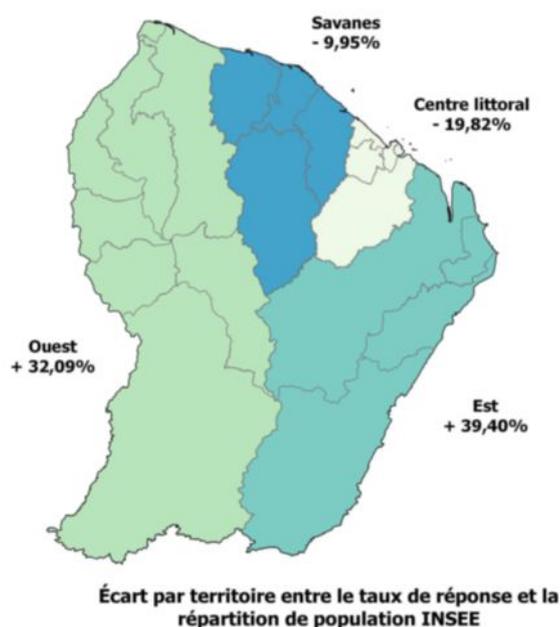
L'origine des répondants est tributaire des actions menées par les associations. Ainsi, les guyanais des communes de l'ouest et de la commune de Saint-Georges sont largement sur-représentés par rapport aux autres communes.

3,34% des répondants n'ont pas indiqué leur commune d'origine, dont 15 sur internet et 31 sur les stands.



Nombre de réponses par communes

## Profil des répondants



	Ouest	Savanes	Centre littoral	Est	Non renseigné
Répondants	681	21	319	429	50
Répartition des réponses	47,0%	1,5%	22,0%	29,3%	
Répartition de population INSEE	34,6%	12,0%	51,0%	2,7%	

**Tableau 2 : Origine géographique des répondants**

Source : Populations légales des communes en vigueur à compter du 1er janvier 2018, Mise à jour : décembre 2017, Insee, Recensement de la population 2019.

### Représentativité de l'échantillon

L'échantillon des personnes sondées est assez déséquilibré par rapport aux profils de l'INSEE : on observe en effet une sur-représentation des jeunes, des personnes sans activité professionnelle (y compris élève ou étudiant), des professions libérales, des cadres supérieurs et des agriculteurs ainsi qu'une sous-représentation des employés, des professions intermédiaires, des retraités et des ouvriers.

D'autre part, du fait de la sur-représentation des répondants du territoire « Ouest » et de Saint-Georges, les résultats globaux de la consultation sont très proches de ceux obtenus sur ces territoires. Pour tenir compte de ce déséquilibre, l'analyse est menée par territoire. Le découpage territorial est basé sur celui des intercommunalités.

## Profil des répondants

	Ouest	Savanes	Centre littoral	Est	Total Guyane
Questionnaire	681	21	319	429	1500
Population Insee	90560	31393	133375	7053	262381
Taux de réponse	0,5%	0,0%	0,2%	0,3%	0,6%

**Tableau 3 : Représentativité des réponses par territoire**

*Source : Populations légales des communes en vigueur à compter du 1er janvier 2018, Mise à jour : décembre 2017, Insee, Recensement de la population 2019.*

Pour les raisons ci-dessus évoquées, les résultats présentés dans l'analyse par question sont biaisés. Ils sont utilisés pour dégager des tendances, sans s'arrêter sur les pourcentages calculés, dont l'indice de confiance est très faible.

### Voie d'information

34 % des répondants ont eu connaissance de la consultation par l'intermédiaire des actions associatives et de celles de la DEAL (cf. § Actions de la DEAL et des associations, page 6). 9 % en ont eu connaissance par Internet et 19,7% par les médias. 3,1 % des répondants ont indiqué avoir eu connaissance de la consultation dans le cadre de réunions ou débats publics, ce qui est une erreur dans la mesure où ceux-ci n'ont pas eu lieu et où ces réponses ont été indiqués dans les questionnaires d'enquêtes soumis par les associations. Les autres voies d'information sont les relations personnelles (2,7%) et professionnelles (1,7%) et de manière plus anecdotique les supports de communications visuels affichés en mairies et à la DEAL.

La majorité des répondants (75%) ont rempli le questionnaire dans le cadre des actions associatives. Ainsi, bien que l'information sur la consultation ait été largement portée à connaissance de la population, le contact direct avec le public a été nécessaire à l'obtention de la majeure partie des réponses au questionnaire.

### III.2- Analyse par question

Le présent chapitre présente une analyse par question de l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de la consultation du public. Pour chaque question, appelée « enjeu » dans le questionnaire d'enquête, les répondants ont indiqué s'ils la considéraient prioritaire, importante ou secondaire.

Les graphiques correspondants aux résultats obtenus par questions, territoires et catégories socioprofessionnelles sont présentés en Annexes 3 et 4.

#### Les grands enjeux de l'eau

Les grands enjeux de l'eau ont été identifiés sur tous les bassins hydrographiques français : ils sont stratégiques pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.

- QN1 : Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, à toute la population ;
- QN2 : Retrouver ou préserver les équilibres écologiques, restaurer ou maintenir la biodiversité, véritable patrimoine naturel ;
- QN3 : Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique ;
- QN4 : Éliminer les substances dangereuses dans l'eau ;
- QN5 : Replacer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire.

En Guyane, de manière globale sur le bassin, la part de réponse « Important » dépasse toujours 50% sur les questions nationales 2, 3 et 5 (de 54,2 % à 62 %). Pour les questions nationales 1 et 4, c'est la réponse « Prioritaire » qui domine (67,4 % et 56,8 %).

La question QN 1 est considérée « Prioritaire » sur tous les territoires excepté celui des « Savanes », pour lequel elle est considérée comme importante à 52,3 %.

Les réponses à la question QN2 sont assez homogènes d'un territoire à l'autre. La réponse « important » est largement majoritaire suivie de la réponse « prioritaire » pour les territoires de l'Est et des Savanes. Les taux des réponses « Prioritaires » et « Important » sont similaires pour le centre littoral (49,7 et 44,6%). À l'est, la question QN2 est considérée secondaire à 20 % et prioritaire à 9,1 %.

La question QN3 est considérée importante par l'ensemble des territoires. La réponse « prioritaire » arrive en seconde position sur l'ensemble des territoires également, excepté pour l'Est où la réponse « secondaire » est en seconde position.

La question QN4 est considérée prioritaire en majorité, puis importante en seconde position par les territoires de l'Est, du Centre littoral et de l'Ouest. La réponse « important » est en tête pour le territoire des Savanes.

Enfin, les réponses à la QN5 sont assez homogènes d'un territoire à l'autre : la part de réponses « Important » est largement majoritaire, suivie de la réponse « Prioritaire », excepté pour le territoire de l'« Est », qui répond « Secondaire » à 22,1 %.

### Les grands enjeux du bassin de Guyane

#### # **QB1 Développer l'accès à l'eau potable pour tous avec les solutions originales déjà utilisées en Guyane que sont les bornes fontaines et les pompes à bras, pour les populations non raccordées**

Sur le territoire de l'Est, la part de réponse « Prioritaire » est majoritaire (60,6%). Les territoires du Centre Littoral et de l'Ouest sont partagés entre les réponses « Prioritaire » et « Important » (50 % - 45,6 % et 45,3% - 42,5%) avec une légèrement dominance de la classe « important ». Le territoire des Savanes obtient un taux de réponse « Important » de 90,5%, largement supérieur à celui des autres territoires.

Dans l'ensemble, les catégories socio-professionnelles « Agriculteur artisan, commerçant employé », « Profession libérale, cadre supérieur » et « retraités » considèrent prioritaire cette question. Les autres catégories sont partagées et répondent « importante » et « prioritaire » à quasiment 50 % pour chaque catégorie.

#### # **QB2 Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques**

Les réponses relatives aux pollutions dues aux activités aurifères et à l'assainissement sont relativement hétérogènes. Ces enjeux sont considérés importants à plus de 75 % pour le territoire des Savanes et prioritaires à plus de 50 % pour l'Ouest. Les taux de réponses par catégories sont plus équilibrés pour l'Est, malgré une légère dominance de la classe « prioritaire » concernant les pollutions dues aux activités aurifères.

La diminution de la pollution par l'assainissement est jugée prioritaire à plus de 65 % pour le territoire de l'Est. Le Centre Littoral est divisé entre prioritaire et important, avec une légère dominance de la classe « Important » concernant l'assainissement et les activités aurifères. Globalement, toutes catégories socio-professionnelles confondues, la diminution de ces pollutions est jugée prioritaire puis importante.

La diminution des pollutions dues à l'agriculture et aux industries est évaluée importante à 45 % et prioritaire à 40%. Les retraités et les cadres supérieurs sont les premiers à juger prioritaire la diminution de la pollution agricole, de même que pour la pollution industrielle, également jugée majoritairement prioritaire par les ouvriers (plus de 50%). Les personnes sans activité professionnelle considèrent la diminution de ces pollutions aussi importante que prioritaire.

Enfin, les pollutions relatives au transport et aux loisirs nautiques font l'objet de réponses partagées de manière quasiment équivalente entre les classes « prioritaire », « important » et « secondaire ». C'est la question qui recueille la plus grande proportion de classement en enjeu « secondaire », notamment par les ouvriers qui la jugent secondaire à plus de 33 %. La diminution de ce type de pollution est toutefois jugée importante à 52,8% par les cadres supérieurs, à 45,7 % par les étudiants, à 41,2 % par les sans activités et à 40,5 % par les agriculteurs. Seul les retraités la jugent majoritairement prioritaire, à 48,3 %.

## Analyse par question

### # **QB3 Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et de la ressource en eau : données environnementales**

Cette question est jugée majoritairement « importante » par les quatre territoires intercommunaux. Cette classe obtient plus 50 % des réponses sur l'ensemble du territoire.

### # **QB4 Appliquer au mieux les principes d'usager-payeur et de tarification incitant aux économies d'eau**

Cette question est jugée importante à plus de 50 % par les quatre territoires intercommunaux, avec une proportion non négligeable de classement en question secondaire par le territoire des Savanes (23,8%).

### # **QB5 Renforcer l'éducation (environnement, santé, consommation), la formation et la gouvernance sur l'eau**

Renforcer l'éducation, la formation et la gouvernance sur l'eau représente un enjeu important selon la grande majorité des répondants sur la Guyane, et jusqu'à 61,9 % d'entre eux sur le territoire des Savanes. La classe prioritaire est en seconde position avec 36,2 % des réponses sur l'ensemble du territoire.

Par catégorie socio-professionnelle, les réponses semblent plus partagées entre les classes « Prioritaire » et « Important », excepté pour les cadres supérieurs qui jugent prioritaire cette question à 62,6 %.

L'éducation sur les problématiques liées à l'eau est l'un des thèmes ressortant dans les commentaires libres, principalement émis par les répondants du Centre littoral.

### # **QB6 Mettre en place une gestion partagée de l'eau avec nos voisins surinamais et brésiliens**

Sur l'ensemble du territoire, les personnes interrogées jugent majoritairement importante cette question. Pour les territoires de l'Est et des Savanes, la classe « Secondaire » représente également une part de réponses significative (36,7 % et 28,6%).

Cette question est jugée majoritairement importante par l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, excepté les professions libérales et cadres supérieurs pour lesquels la classe « prioritaire » représente plus de 50 % des réponses.

Malgré la situation géographique de la Guyane, qui compte deux bassins transfrontaliers, la mise en place d'une gestion partagée de l'eau avec les pays voisins ne ressort donc pas comme une priorité, y compris pour les habitants des territoires frontaliers.

### # **QB7 Mieux intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire**

Globalement, cette question est jugée majoritairement importante, avec plus de 55 % des réponses. La part de classement en question prioritaire est importante avec 24,4 % sur l'ensemble des territoires dont 32,9 % sur le Centre Littoral, et 32,4 % à l'Est.

Pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles, excepté pour les cadres supérieurs, la question

## Analyse par question

est jugée principalement importante, avec une part toutefois non négligeable de classement en question secondaire, notamment par les sans activité à 22,5%. Les cadres supérieurs jugent majoritairement « Prioritaire » cette question, à 56,10 %.

### # **QB8 Développer les aménagements pour favoriser et sécuriser la navigation sur les cours d'eau de Guyane**

Les territoires « Centre Littoral », « Ouest » et « Savanes » jugent majoritairement importante cette question. Le territoire « Est » juge prioritaire cette question à 50,3 %. La proportion de classement de cette question parmi les enjeux secondaires est non négligeable pour les quatre territoires intercommunaux et représente un total 14,5 % sur l'ensemble du territoire.

Sur les territoires « Ouest » et « Est », où les fleuves ont un rôle prépondérant dans le transport des biens et des personnes, les réponses sont partagées entre nettement « Prioritaire » pour l' « Est » et nettement « Important » pour l' « Ouest ». Sur le territoire « Centre littoral », la question est jugée majoritairement importante, avec toutefois une proportion non négligeable de 19,4 % de réponses pour la classe « secondaire ».

Pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, comme précédemment, les réponses vont majoritairement à la classe « important » avec une part non-négligeable de 20 % pour la classe « Secondaire » chez les cadres supérieurs.

#### *Remarque générale :*

Il est à noter qu'environ un quart des personnes n'ayant pas répondu à la question relative à leur origine géographique n'ont pas non plus répondu aux questions spécifiques au bassin.

Pour 80 % d'entre elles, on constate un réel désintérêt pour ces questions dans la mesure où lorsque l'une d'entre elles est sans réponse, les suivantes le sont aussi. Ce constat est peut-être dû à la complexité des questions, évoquée par certains répondants lors des actions de communication menées sur le terrain par les associations et par la DEAL.

### Analyse des commentaires libres

Le questionnaire comportait une question ouverte permettant des commentaires libres, dans le but par exemple de proposer d'autres enjeux pour la gestion de l'eau.

124 répondants ont apporté des commentaires libres représentant 162 idées. Ce sont majoritairement les habitants de l'ouest et du Centre littoral qui se sont exprimés. Cette répartition correspond à l'origine géographique des répondants (cf. § Origine géographique, page 10). Néanmoins, en considérant le ratio par territoire, ce sont les habitants de la communauté de communes de l'Ouest guyanais qui ont le plus contribué à cette question ouverte.

Territoire	Nombre de contributions libres	% du total des contributions	Nombre de répondants	Nb de contributions / nb de répondants
Ouest	76	47%	319	25%
Savanes	3	2%	21	14%
Centre littoral	67	41%	681	10%
Est	8	5%	429	2%
Non renseigné	8	5%	50	16%
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>	<b>1500</b>	<b>25%</b>

**Tableau 4 : Origine géographique des commentaires libres**

Dans la suite de ce chapitre, le terme « répondant » est employé pour désigner les répondants ayant apporté une réponse aux questions ouvertes (124) ; ce nombre sert de base au calcul des taux présentés.

Les commentaires libres sont listés en Annexe 5.

### # Appréciations générales

Sur 124 répondants, 5,6% apportent une appréciation sur la démarche de la consultation ; il peut s'agir de critiques (2%) ou d'éloges (2%).

Le questionnaire lui-même est remis en cause. Le manque d'action de l'État est également pointé du doigt.

*« Je profite de cette occasion pour féliciter les acteurs de la DAAC et pour les encourager dans cette initiative »*

*« le peuple est recalé »*

*« Questionnaire un peu fermé dans le cadre d'une démarche participative »*

0,8% des répondants soulignent la difficulté de compréhension du questionnaire.

### # Thèmes récurrents

Trois thèmes majeurs ressortent parmi les commentaires :

#### 1. Gestion et importance de l'eau

Le thème de l'eau potable est abordé par 16 % des répondants, sous deux angles : importance de l'eau (5 %) et gestion et autres considérations générales (11 %).

La phrase type « *l'eau c'est la vie* » revient à de nombreuses reprises et vient souligner le fait qu'il s'agisse d'un enjeu mondial et d'une ressource à protéger.

Beaucoup font référence à l'utilisation de l'eau dans des projets de production d'énergie, au besoin de nettoyer les criques et rivières mais également à la prise en compte de la biodiversité aquatique lors de la construction d'ouvrages ou de la modification d'infrastructures existantes.

Exemples :

« *Promouvoir l'efficacité énergétique* »

« *Nettoyer et rendre accessibles tous les cours d'eau situés aux abords des voies de circulation. Cela participera à la prise de conscience de la richesse des ressources halieutiques* »

« *Prendre en compte le milieu aquatique pour tout changement, travaux* »

Certains posent des questions : « *La désalinisation pour l'eau de consommation, quelle réalité en Guyane ?* »

D'autres émettent des idées : « *Pour mettre l'eau en valeur on devrait ériger des monuments par exemple comme la tortue à côté de Guyane 1ère et faire un lieu spécialement dédié à l'eau qui deviendra par la suite un site très connu* »

#### 2. Eau potable

Le thème de l'eau potable est abordé par 15 % des répondants, dont 9 % évoquent l'accès à l'eau potable, 4 % évoquent la récupération d'eau de pluie et 2 % évoquent la qualité de l'eau potable.

Exemple : « *Plus de bornes fontaines !* »

2 % dénoncent l'utilisation de l'eau potable au niveau des douches et toilettes.

Exemple :

« *Question : pourquoi utiliser de l'eau potable pour la douche et les toilettes ? Gâchis !!!* »

#### 3. La pollution et l'orpillage

9% des répondants font un commentaire sur les pollutions et tout autant en font sur l'orpillage. On remarque d'ailleurs que souvent, l'un ne semble pas aller sans l'autre.

Les commentaires concernant les pollutions sont majoritairement liés aux zones de baignades et aux milieux aquatiques.

Exemple :

*« Il est inadmissible par exemple que les rares zones de baignade sur la côte soient polluées »*

*« Améliorer la gestion des déchets pour réduire la pollution des cours d'eau »*

*« Arrêter la pollution de l'eau »*

Une suggestion est émise concernant la collaboration avec les pays frontaliers concernant la pollution des milieux aquatiques : *« Mettre en place une gestion partagée de l'eau avec nos voisins : la pollution n'a pas de frontière »*, ainsi qu'une demande de pénalisation des pollueurs, ce qui suggère un plan de contrôle et de surveillance des sites : *« Pénaliser les pollueurs »*.

Le thème de l'orpaillage est principalement abordé par le Centre littoral (6 commentaires), et par l'Ouest (3 commentaires).

Exemple :

*« Proscrire l'industrie minière, l'une des industries les plus polluantes au monde »*

On observe une certaine animosité envers l'exploitation minière à travers différents commentaires :

*« Quid de la consommation des industries minières? Quid des 470 000 litres d'eau par heure de montagne d'or? Ouverture de la mine = ouverture de la guerre pour l'eau? Il devrait y avoir un questionnaire spécifique à cela, mettant en exergue l'absurdité de la mise en place de telles filières dans la structure socio-économique actuelle. »*

*« MERCI DE LUTTER CONTRE LA CONSTRUCTION DES EXPLOITATIONS MINIÈRES »*

Selon certains répondants, l'arrêt de l'exploitation aurifère illégale n'est possible qu'en coopération avec nos pays voisins : *« Il est clair qu'il faut mettre fin à l'orpaillage illégal en coopération avec nos voisins afin que les fleuves redeviennent moins turbides et que le mercure cesse d'intoxiquer les uns et les autres »*.

Viennent ensuite :

#### 4. **Information et sensibilisation** (7 % des commentaires)

Ce thème est réparti en deux catégories : la nécessité de renforcement de la communication et de la sensibilisation sur les sujets liés à l'eau (6%) et le défaut de transmission des informations sur ces sujets dans l'ouest du territoire (2%).

En proportion, ce sont les habitants du territoire « Centre littoral » qui ont le plus commenté la première catégorie, représentant 5 commentaires sur 7. Les habitants de l'Ouest sont les seuls à avoir contribué à la deuxième catégorie, représentant 2 commentaires.

#### 5. **Aménagement** (6,5 %)

Ce thème a été commenté à 60 % par le « Centre littoral » (5 commentaires), puis par « l'Ouest » avec 2 commentaires et par l'« Est » avec un seul commentaire. Les répondants demandent principalement la création d'aménagements pour un accès à l'eau potable pour

toute la population.

Exemple :

*« Trouver des solutions pour les quartiers non raccordés à l'eau potable est PLUS QUE PRIORITAIRE ... C'est une URGENCE SANITAIRE ».*

### 6. **Thèmes transversaux** (6 % des commentaires)

Les thèmes transversaux sont divisés en deux sous-parties : Contrôle et surveillance (42 % des commentaires) commenté uniquement par des habitants du « Centre littoral », et réglementation (58 % des commentaires), dont 3 commentaires par le « Centre littoral » et 1 commentaire par les « Savanes ».

### 7. **Aspect socio-économique** (5 % des commentaires)

Principalement commenté par le Centre littoral (5 commentaires) et par l'Ouest (1 commentaire), ce thème compte 3 commentaires portant sur le développement d'un tourisme vert afin de favoriser la croissance économique et l'emploi.

Exemple :

*« Cela participera à la prise de conscience de la richesse des ressources halieutiques, de l'urgence de sa préservation et contribuera au développement d'un tourisme « vert » ».*

Nous notons également un volet social à travers ces commentaires, certains évoquant la mise en place d'un principe de solidarité en faveur des usagers en situation de précarité ou encore le développement d'activités pour générer de l'emploi.

Un commentaire assez critique porte sur la coopération avec les pays frontaliers et notamment avec le Brésil, jugée comme une perte de temps, la priorité se trouvant dans « le développement de la Guyane ».

### 8. **Prix de l'eau** (3 % des commentaires) : ce thème a été exclusivement commenté par le Centre littoral. Les commentaires mettent l'accent sur la nécessité d'une tarification sociale voire d'une diminution du prix de l'eau pour l'ensemble des usagers.

### 9. **Transport, navigation** (3 % des commentaires) : ce thème a été exclusivement commenté par les habitants du Centre littoral. L'ensemble des commentaires mettent l'accent sur la nécessité de développer en Guyane le transport fluvial et les aménagements garantissant sa sécurité.

## # Nouveaux thèmes

Des thèmes non proposés à la consultation par le Comité de l'eau et de la biodiversité apparaissent dans les commentaires, de manière ponctuelle, mais intéressants à noter tout de même :

- La mise en place d'un double circuit de distribution d'eau afin de ne pas utiliser l'eau potable pour des usages non alimentaires (4 commentaires) ;
- L'énergie et l'hydroélectricité (1 commentaire).

## IV. Résultats de la consultation

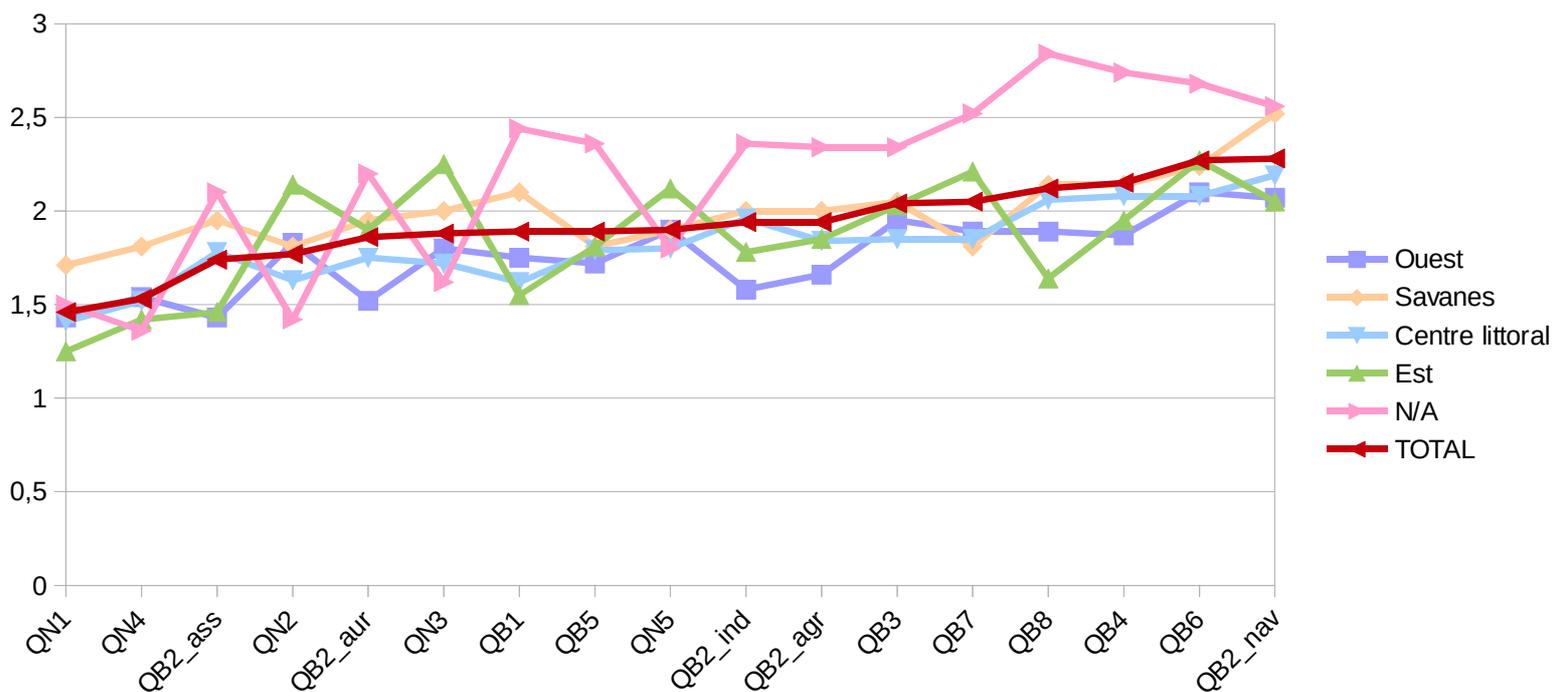
### IV.1- Questions importantes retenues

Afin de visualiser les réponses, nous attribuons une note par question et par territoire. Pour cela, nous affectons un coefficient à chaque enregistrement de réponse :

1. Prioritaire
2. Important
3. Secondaire
4. Réponse multiple
5. Non renseigné

Les valeurs obtenues sont sommées par question et par territoire, puis rapportées au nombre d'enregistrements sur le territoire. Nous obtenons une note N1 entre 1 et 5, 1 étant la meilleure note, c'est-à-dire correspondant à la question la plus prioritaire.

Globalement sur la Guyane, les questions ressortent dans l'ordre suivant :



Les 3 premières questions retenues sont inchangées par rapport à 2013, néanmoins, la 4<sup>e</sup> question en 2013 (QB2 orpaillage) qui faisait partie des questions jugées « prioritaires » a été remplacée par la question QN2 et occupe à présent la 5<sup>e</sup> place.

QB1 classée avant-dernière en 2013, est remontée aujourd'hui au 7<sup>e</sup> rang.

La pollution causée par l'industrie et les activités agricoles, aujourd'hui aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rangs, sont toutes deux remontées d'un rang par rapport au classement de 2013.

L'ensemble des autres questions ont changé de rang depuis 2013.

Les résultats par territoire sont présentés en Annexe 3.

## Questions importantes retenues

Le nombre de questions par catégories (« prioritaire », « importante », « secondaire ») est le même que lors de la consultation du public de 2012-2013. Ce choix de conserver le même nombre de questions par catégorie permet de comparer les résultats de la consultation actuelle à ceux de la consultation précédente.

### Questions prioritaires

Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, à toute la population (QN1)

Éliminer les substances dangereuses dans l'eau (QN4)

Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques [Assainissement des eaux usées] (QB2\_ass)

Retrouver ou préserver les équilibres écologiques, restaurer ou maintenir la biodiversité, véritable patrimoine naturel (QN2)

Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques [activités aurifères] (QB2\_aur)

### Questions importantes

Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique (QN3)

Développer l'accès à l'eau potable pour tous avec les solutions originales déjà utilisées en Guyane qui sont les bornes fontaines et les pompes à bras, pour les populations non raccordées (QB1)

Renforcer l'éducation (environnement, santé, consommation), la formation et la gouvernance sur l'eau (QB5)

Replacer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire (QN5)

### Questions secondaires

Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques [industries] (QB2\_ind)

Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques [industries] (QB2\_agr)

Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et de la ressource en eau : données environnementales (QB3)

Mieux intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire (QB7)

Développer les aménagements pour favoriser et sécuriser la navigation sur les cours d'eau de Guyane (QB8)

Appliquer au mieux les principes d'usager-payeur et de tarification incitant aux économies (QB4)

Mettre en place une gestion partagée de l'eau avec nos voisins surinamais et brésiliens (QB6)

Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques [Transport et loisirs nautiques] (QB2\_nav)

### **IV.2- Avis des institutions**

Dans le cadre de la présente consultation, les institutions suivantes ont été consultées :

- La chambre de commerce et d'industrie de Guyane ;
- Le Comité National de l'Eau ;
- Le Parc Naturel Régional de Guyane ;
- La chambre des métiers ;
- La chambre d'agriculture ;
- Le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation ;
- La Collectivité Régionale de Guyane ;
- le Grand Conseil Coutumier ;
- La compagnie des guides de Guyane ;

Parmi les institutions ci-dessus listées, seule la Collectivité Territoriale de Guyane a émis un avis (cf. Annexe 7.). Cet avis :

- Attire l'attention sur le renouvellement exécutif des mairies et EPCI suite aux élections municipales de mars 2020 et sur le délai d'installation des assemblées au sein de ces structures pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, sur les évolutions à prévoir au sein du collège des élus du CEB et sur la nécessité de prise en compte de l'impact potentiel de ces changements sur le calendrier de la consultation des institutions dans le cadre du prochain SDAGE.
- Indique que la CTG partage globalement les enjeux et questions importantes identifiées auxquelles le SDAGE de Guyane devra répondre.
- Apporte des suggestions et propositions, enjeu par enjeu, tels que le lancement d'études stratégiques de connaissance et de gestion quantitative de l'eau sur le long terme à l'échelle du bassin ou encore l'engagement de campagnes de sensibilisation à destination des acteurs de l'aménagement ainsi que du grand public et l'appui sur des exemples réussis sur le territoire en matière de restauration et de préservation de la biodiversité en Guyane.

### **IV.3- Évolution des réponses depuis 2012-2013**

La consultation 2018-2019 obtient 1 500 réponses, contre 1 640 lors de la consultation précédente sur les questions importantes liées à la gestion de l'eau sur le bassin de la Guyane (2012-2013), représentant environ 0,6% des ménages.

Le profil des répondants varie peu pour les femmes, avec 2 % de répondantes de moins de 25 ans de moins qu'en 2012 et 7 % de répondantes de plus de 36 ans de plus qu'en 2012. La frange des 26-35 ans est toujours largement représentée avec 40 % de l'ensemble des répondantes en 2012 et en 2018-2019. Le profil des répondants varie davantage pour les hommes, avec 5 % de répondants de moins de 25 ans de plus qu'en 2012, 9 % de répondants de 26 à 35 ans de moins qu'en 2012 et 6 % de répondants de plus de 36 ans de plus qu'en 2012.

Comme en 2012, les personnes sans activité représentent près de la moitié du nombre total de répondants (45,9%). Les agriculteurs sont ensuite représentés à hauteur de 15,1 % des répondants, soit

## Évolution des réponses depuis 2012-2013

plus de 10 % de plus qu'en 2012. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 3,1 % de plus qu'en 2012 avec 8,3 %. Les ouvriers, retraités, employés sont largement moins représentés qu'en 2012 avec respectivement 6,6 %, 1,9 % et 0,1 %. Les professions intermédiaires ne sont pas représentées.

En termes d'origine géographique, le territoire « Ouest » est toujours en tête du taux de réponses avec 66,7 %, bien que l'écart entre les taux de réponses par territoire soit moins important qu'en 2012 où l'Ouest représentait 72 % des réponses. Le Centre littoral représente 31,2 % contre 20,4 % en 2012. Le territoire de l'Est est largement mieux représenté avec 42,1 % des réponses contre 6,4 % en 2012. Enfin, le territoire des Savanes représente 2,1 %, contre 1,2 % en 2012. Les répondants des communes de l'intérieur restent très peu nombreux.

En termes de priorités, l'alimentation en eau potable, l'élimination des substances dangereuses et la diminution des pollutions liées notamment à l'assainissement des eaux usées et à l'orpillage conservent leur place en tête de classement. Le renforcement de l'éducation (environnement, santé, consommation), la formation et la gouvernance sur l'eau, classé prioritaire en 2012, est désormais classé parmi les questions importantes.

### V. Conclusion

La consultation 2018-2019 sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques a permis de recueillir l'avis de 2 % des ménages guyanais, soit une proportion de réponses équivalente à la précédente consultation. Les actions menées par les associations ont joué un rôle primordial pour recueillir ces avis.

L'analyse des résultats permet de dégager les questions prioritaires et importantes des questions secondaires. Elles concernent en premier lieu l'accès à l'eau potable, l'élimination des substances dangereuses et la diminution des pollutions liées notamment à l'assainissement des eaux usées et à l'orpaillage, et la restauration et la préservation des équilibres écologiques et de la biodiversité (voir synthèse page 23).

Ces thèmes restent dans la lignée des priorités ressorties lors des précédentes consultations, bien que le renforcement de l'éducation (environnement, santé, consommation) et la gouvernance de l'eau soient passés du rang de question prioritaire en 2012 au rang de question importante en 2018-2019, au profit de la préservation des équilibres écologiques, de la restauration et du maintien de la biodiversité.

Les résultats de la consultation devront être croisés avec les études menées pour la révision de l'état des lieux, concernant l'analyse des pressions et impacts exercés sur les masses d'eau, l'évaluation de l'état des eaux et le risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

Concernant la révision du SDAGE, le programme de travail est adopté. La CTG a toutefois attiré l'attention sur le renouvellement exécutif des mairies et EPCI suite aux élections municipales de mars 2020 et sur le délai d'installation des assemblées au sein de ces structures pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, sur les évolutions à prévoir au sein du collège des élus du CEB et sur la nécessité de prise en compte de l'impact potentiel de ces changements sur le calendrier de la consultation des institutions dans le cadre du prochain SDAGE.

Dans le cadre de la prochaine consultation du public relative aux enjeux de la gestion de l'eau sur le bassin, il sera impératif de simplifier le questionnaire pour le rendre compréhensible par tous. Cette remarque a été formulée à plusieurs reprises par le public consulté et par les associations partenaires lors de la présente consultation. La simple information de la consultation n'est pas ailleurs pas suffisante ; il reste nécessaire de mettre l'accent sur les actions de communication et d'aller vers le grand public.

**ANNEXES**

**Table des annexes**

Annexe 1. Documents relatifs au déroulement de la consultation

Annexe 2. Bilans de la consultation réalisés par les associations DAAC et Mama Bobi

Annexe 3. Résultats par question

Annexe 4. Résultats par territoire

Annexe 5. Résultats par catégorie socio-professionnelle

Annexe 6. Commentaires apportés dans les questions ouvertes

Annexe 7. Bilans des actions de communication menées par la DEAL

Annexe 8. Avis de la Collectivité Territoriale de Guyane dans le cadre de la consultation des institutions sur l'eau et les milieux aquatiques

## **Annexe 1. Documents relatifs au déroulement de la consultation**

- Arrêté préfectoral
- Communiqué de presse sur la consultation du public sur l'avenir de l'eau en Guyane
- Documents de la consultation

**Annexe 2. Bilans de la consultation réalisés par les associations  
DAAC et Mama Bobi**